

Bilan 2020 de la gestion des matières résiduelles

Magog, le 17 juin 2021 – La Ville de Magog rend disponible son bilan des matières résiduelles pour l’année 2020. Il peut être consulté sur le site Internet au ville.magog.qc.ca/bilan-gmr.

Il s’agit d’un bilan que la Ville de Magog qualifie d’excellent, particulièrement après une année 2020 qui a été marquée par un virage important quant à la fréquence des collectes de matières résiduelles. On remarque que la population a effectué un meilleur tri à la source au cours de la dernière année. Le taux de détournement de matières du site d’enfouissement est de 52 %, comparativement à 47 % en 2019, signe que les efforts communs ont porté fruit.

Parmi les faits saillants du bilan, notons :

- Comparativement à 2019, la quantité de matières compostables collectées a connu une augmentation de 19 % alors que la quantité de matières disposées dans les bacs verts et envoyées à l’enfouissement a connu une diminution de 11 %.
- Malgré une diminution de 23 % du nombre de visites à l’écocentre en 2020, ces dernières ont été optimisées par les citoyens puisque l’écocentre a reçu 20 % de plus de matières qu’en 2019. Le taux de valorisation à l’écocentre demeure inchangé et se chiffre à 77 %.

Fière de ce bilan positif, la Ville de Magog invite tout de même les citoyens à poursuivre leurs efforts. Le dernier bilan de la MRC de Memphrémagog démontre que la performance de Magog est inférieure à la moyenne des autres municipalités en ce qui a trait à la récupération des matières organiques et recyclables. Le bilan de la MRC de Memphrémagog peut être consulté sur le site Internet au ville.magog.qc.ca/bilan-gmr.

La Ville de Magog publiera des bilans trimestriels pour l’année 2021 et les années à venir sur le site Internet au ville.magog.qc.ca/bilan-gmr.



Des écoconseillères en renfort pour l'été

Afin de poursuivre ses efforts vers une meilleure gestion des matières résiduelles, la Ville de Magog fait appel à des écoconseillères qui circuleront sur le territoire de Magog pendant la période estivale.

Elles y circuleront de jour comme de soir et seront identifiées à l'effigie de la Ville de Magog. Elles vérifieront la qualité des matières déposées dans les bacs de recyclage et de compost et feront une inspection des gouttières en façade des habitations. Des accroche-portes seront distribués aux résidences visitées.

Les visites des écoconseillères permettront de rejoindre directement les citoyens et ainsi les sensibiliser à adopter de meilleures pratiques écoresponsables.

- 30 -

Source et information :

Direction des communications, technologies et services aux citoyens
Ville de Magog
819 843-3333, poste 444

